

Encore une fois, monsieur le président, et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir accordé le privilège de venir devant vous et, avant de parler des résolutions, je vais présenter mes compagnes : Mme Hampsen, notre présidente, de Calgary; Mme Jacobs, de Calgary; Mme Hickey, l'un de nos plus anciens membres, de Toronto (Ont.); Mme Cooper, de l'Ontario; Mme Douglas, de la même division et Mme Martin qui est aussi de la même division. À ma gauche, voici Mme Robinson, de Chateauguay et Mme Wheaton, de Verdun (P.Q.) et Mme Hill, aussi de Verdun (P.Q.).

À cause d'inévitables circonstances, nous n'avons pu vous présenter ce matin une délégation complète. Je le regrette. Nous aurions voulu avoir une représentante de chaque division. Un de nos meilleurs membres a été incapable de se joindre à nous. M. Broome est-il ici aujourd'hui ?

Le PRÉSIDENT : Non.

Mme WAINFORD : J'aimerais bien qu'il fût mis au courant du fait que nous avons reçu de Mme Darville, qui devait arriver ici par avion de Vancouver pour assister à la réunion, une dépêche disant qu'elle est très souffrante. À cause de difficultés financières, nous regrettons que les divisions d'Edmonton, Winnipeg et d'ailleurs n'aient pu être représentées aujourd'hui.

Nous arrivons au moment de donner lecture des vœux. J'ajoute qu'ils ont été soumis, chaque année, sauf quelques différences dans ce que nous avons à demander.

- a) Que l'allocation des anciens combattants, en vertu de la Loi sur les allocations aux anciens combattants soit augmentée à \$90 par mois, portant le total de l'allocation à mille quatre-vingts dollars (\$1,080) par année, vu que le coût de la vie augmente constamment.

C'est le vœu dont je parlais il y a quelques instants. Y a-t-il des questions que les membres du Comité voudraient poser à son sujet ?

Le PRÉSIDENT : Je vous demanderais de bien vouloir d'abord donner lecture de tous les vœux, car je crois que c'est la pratique normale; les membres du Comité poseront ensuite les questions.

Mme WAINFORD : Ce serait merveilleux. Par le passé, nous avons procédé de façon différente mais je vais me rendre à vos désirs. Cela donnera l'occasion aux membres du Comité de préparer leurs questions.

M. CARTER : Je me demande, monsieur le président, si madame préférerait s'asseoir.

Mme WAINFORD : Je préférerais rester debout. Non pas que j'y tiens, mais j'ai un pied qui n'est pas très bon et de même ma voix n'est pas aussi puissante lorsque je suis assise.

- b) Que le revenu maximum admissible soit porté à deux cent quarante dollars (\$240) par année portant le revenu total à mille trois cent vingt dollars (\$1,320) par année. Nous croyons que les familles et les veuves des anciens combattants sont punies et que l'allocation devrait leur être accordée de droit. Cela accorderait au moins au bénéficiaire le privilège d'un niveau de vie supérieur.

Quand nous aborderons le vœu B, je vous en serais reconnaissante si nous pouvions l'étudier en détail.